

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mardi 28 juin 2016, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Philippe St-Jacques
 M. Marcel Lafontaine M. Conrad Hubert
 M. Roger Pilon

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2016-RAG-5554 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

2016-RAG-5555 **OCTROI DU CONTRAT BOI-1601 – TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE CH. PILON**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 21 juin 2016, trois (3) soumissionnaires ont déposé une soumission pour le traitement de surface double ch. Pilon dont les résultats sont les suivants :

Les entreprises Bourget Inc.	70 573.91 \$
Sintra Inc.	75 088.13 \$
D. Heafey et fils Inc.	109 371.15 \$

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen des soumissions, et les avons jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour le traitement de surface double ch. Pilon à Les entreprises Bourget Inc. au montant de 70 573.91 \$ taxes en sus et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Cuisine agroalimentaire

La mairesse discute avec les conseillers du développement pour la cuisine. Elle mentionne qu'un appel d'offres a été envoyé à deux fournisseurs pour les gros appareils et les conseillers demandent s'il y a possibilité d'ajouter un autre fournisseur à la liste pour l'appel d'offres. Un addenda sera donc envoyé afin d'allonger le délai d'une semaine pour laisser la chance à l'autre fournisseur de préparer sa soumission et nous incluons par le fait même que nous désirons

avoir des appareils de marque Garland. Pour ce qui est du charpentier menuisier qui sera engagé à l'heure pour certains petits travaux, trois noms sont ressortis et ils seront donc appelés dans un ordre déterminé selon leur disponibilité puisque les travaux doivent débiter le plus rapidement possible.

2016-RAG-5556

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale